

POL6626 – Gouvernement et corruption

Hiver 2025

Horaire: Lundi 8h30-11h30

Professeur : Denis Saint-Martin

Disponibilité : sur rendez-vous

Bureau C-4022

OBJECTIFS

La recherche en sciences sociales a longtemps supposé que la faiblesse relative de la corruption dans les sociétés riches et démocratiques constituait la norme historique absolue, et que sa présence plus forte dans les pays en voie de développement était l'exception. Or, les plus récents travaux suggèrent plutôt que *toutes les sociétés humaines, même les mieux nanties, sont touchées par la corruption*. La grande différence est que certaines ont pu se doter d'institutions, de normes et de mécanismes capables de détecter la corruption avant que celle-ci n'impose, telle une taxe cachée et illégale, des coûts qui limitent le développement économique et le bien-être du plus grand nombre. Comment de telles institutions se développent-elles? Sous quelles conditions historiques, sociales, culturelles, économiques et politiques? Sur quels types de rapports de pouvoir et de configuration d'acteurs reposent-elles? Et surtout, comment faire pour soutenir leur résilience et leur durabilité? Ce séminaire propose un état de la question sur l'étude des causes et conséquences de la corruption dans les pays riches et en développement. Trois objectifs sont visés : (i) se familiariser aux débats théoriques, empiriques et méthodologiques propres à l'analyse des politiques anticorruption; (ii) comprendre les enjeux scientifiques et politiques que posent l'étude et la mesure de la corruption et de l'efficacité des réformes qui visent à la combattre; (iii) mise en pratique des notions discutées en séminaire via la réalisation d'un rapport d'expert-conseil.

EXIGENCES

Le cours comporte trois exigences. La première est la participation active au séminaire. Vous aurez à analyser, critiquer et à échanger sur les mérites et limites des travaux devant être lus chaque semaine autour d'un thème ou d'une approche donnée. Vous serez, à tour de rôle, responsables pour amorcer la réflexion et pour présenter une évaluation critique des textes, faire ressortir leurs forces/faiblesses, leurs liens avec les autres lectures, et soumettre trois questions pour discussion. Chaque présentation doit durer 10-15 minutes. Vous pouvez, entre autres, aborder les questions suivantes: À quels problèmes, questions théoriques ou empiriques l'auteur veut-il apporter des réponses? Quels sont les arguments ou hypothèses mis de l'avant? Parmi ceux-ci, y en a-t-il qui sont plus importants et d'autres plus secondaires? Quelles sont les approches, démarches et méthodes employées pour les démontrer? Quel est le matériau empirique utilisé? Ce matériau vous semble-t-il approprié? Les arguments et méthodes utilisés sont-ils convaincants, et pourquoi? Les conclusions s'appliquent-elles à d'autres cas/pays/périodes, lesquels et comment?

Deuxième exigence : la réalisation d'un rapport d'expert-conseil en politique anticorruption destiné aux autorités d'un gouvernement d'un pays (ou d'une juridiction ou d'une organisation) de votre choix. Vous travaillerez seul ou en équipe de deux et réaliserez un projet d'analyse et

de conseil sur un problème de corruption, sur la solution proposée et les façons de la mettre en place. Le rapport ne doit pas compter plus de quinze pages (interligne double et excluant la bibliographie) et doit inclure les éléments suivants: (1) une description du problème et de son contexte; (2) les options de réforme, leurs coûts et bénéfices, et l'option que vous recommandez - le tout fondé sur l'étude des expériences comparées et des meilleures pratiques; (3) une revue des défis politiques et institutionnels à relever pour faire accepter votre proposition; (4) une analyse des problèmes susceptibles de surgir durant l'étape de mise en place et une stratégie pour y faire face; (5) un plan de travail global identifiant les principales tâches à accomplir et un calendrier pour leur réalisation, et un budget pour l'ensemble du projet. Vous devrez avoir recours à des données primaires publiées par le gouvernement étudié, provenant de rapports/études d'organismes internationaux (OCDE, Banque mondiale, FMI, l'UE) ou d'organismes non-gouvernementaux (*Transparency International* ou le GRECO pour l'Europe). Votre sujet doit être approuvé avant le 6 mars. Enfin, un examen maison aura lieu à la fin du semestre.

- Participation 20%
- Rapport 50% (14 avril)
- Examen maison 30% (22 avril)

PLAN DE LECTURES¹

13 janvier

Introduction

Denis Saint-Martin (2018). « Pourquoi la corruption? », dans *La politique en questions. Volume 2*. Presses de l'Université de Montréal, 113-122

20 janvier

Comment définir la corruption?

Mark Warren (2004). « What does corruption mean in a democracy? », *American Journal of Political Science* 48 (2), 328-343

Dennis F. Thompson (2018) « Theories of institutional corruption », *Annual Review of Political Science* 21 (1), 495-513

Oskar Kurer (2005). « Corruption: An alternative approach to its definition and measurement », *Political Studies* 53 (1), 222-239

Fran Osrecki (2017). « A short history of the sociology of corruption: The demise of counter-intuitivity and the rise of numerical comparisons », *The American Sociologist* 48 (1), 103-25.

¹ Tous les articles et chapitres de livres sont disponibles sur StudiUM.

27 janvier**Les perceptions de la corruption**

Philippe Bezès et Pierre Lascoumes (2005). « Percevoir et juger la corruption politique », *Revue française de science politique* 55 (5), 757-786

S. Andersson et P. Heywood (2009) « The politics of perception: Use and abuse of TI's approach to measuring corruption », *Political Studies* 57, 746-767

David P. Redlawsk et James A. McCann (2005). « Popular interpretations of corruption and their partisan consequences », *Political Behavior* 27 (3), 261-282

E. Anduiza, A. Gallego et J. Muñoz (2013). « Turning a blind eye: Experimental evidence of partisan bias in attitudes toward corruption », *Comparative Political Studies* 46 (12), 1664-1692

3 février**Que sait-on des causes de la corruption?**

Daniel Treisman (2007). « What have we learned about the causes of corruption from ten years of cross-national empirical research? », *Annual Review of Political Science* 10, 211-21

Omer Gokcekus et Tufan Ekici (2020). « Religion, religiosity, and corruption », *Review of Religious Research* 62 (4), 563-581

Ivar Kolstad et Tina Søreide (2009). « Corruption in natural resource management: Implications for policy makers », *Resources Policy* 34 (1), 214-226

Dong Zhang (2024). « Draining the swamp? Populist leadership and corruption », *Governance*, 37 (4), 1141–1161

10 février**Le colonialisme et la corruption**

Ali Merima, O. Fjeldstad et A. Shifa (2020) « European colonization and the corruption of local elites: the case of chiefs in Africa », *Journal of Economic Behavior & Organization* 179 (3), 80-100

Luis Angeles et K. C. Neanidis (2015) « The persistent effect of colonialism on corruption », *Economica* 82 (326), 319-349

Paul D. Kenny (2015) « Colonial rule, decolonisation, and corruption in India », *Commonwealth & Comparative Politics* 53 (4), 401-427

Ala'I Padideh (2000). « The legacy of geographical morality and colonialism: A historical assessment of the current crusade against corruption », *Vanderbilt Journal of Transnational Law* 33, 877-932

17 février**Les inégalités et la corruption**

Jong-sung You (2014) « Land reform, inequality, and corruption: A comparative historical study of Korea, Taiwan, and the Philippines », *The Korean Journal of International Studies* 12 (1), 191-224

Jong-sung You et S. Khagram (2005). « A comparative study of inequality and corruption », *American Sociological Review* 70 (1), 136-157

Bo Rothstein et Eric M. Uslaner (2005). « All for all: equality, corruption, and social trust », *World Politics* 58 (1), 41-72

Camilla Orjuelaa (2014). « Corruption and identity politics in divided societies », *Third World Quarterly* 35 (5), 753-769

24 février**Le genre et la corruption**

Tiffany D. Barnes et Emily Beaulieu (2019). « Women politicians, institutions, and perceptions of corruption », *Comparative Political Studies* 52 (1), 134-167

Monika Bauhr, N. Charron et L. Wängnerud (2019). « Exclusion or interests? Why females in elected office reduce petty and grand corruption », *European Journal of Political Research*, 58 (4), 1043–1065

Georgina Waylen et R. Southern (2021) « When are women as corrupt as men? Gender, corruption, and accountability in the UK parliamentary expenses scandal », *Social Politics* 28 (1), 119-142

D. Stockemer et A. Sundström (2019). « Corruption and women in cabinets: Informal barriers to recruitment in the executive », *Governance* 32 (1), 83-108

3 mars – semaine de lectures**10 mars****Les médias et la corruption**

M. O. Benediktsson (2010). « The deviant organization and the bad apple CEO: Ideology and accountability in media coverage of corporate scandals », *Social Forces* 88 (5), 2189-2216.

J. M. Horn (2024). « Accident, scandal, disaster: the media framing of corporate crime », *Crime, Law Social Change* 81, 203-229

N. Charron et P. Annoni (2021). « What is the influence of news media on people's perception of corruption? », *Social Indicators Research* 153, 1139-1165

P. Stanig (2015). « Regulation of Speech and Media Coverage of Corruption: An Empirical Analysis of the Mexican Press » *American Journal of Political Science* 59 (1), 175-193

17 mars**Comment étudier la corruption? L'anthropologie et la culture**

J. P. Olivier de Sardan (1996). « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique africaine* 63, 97-116.

Marcel Hénaff (2014). « Le don perverti. Pour une anthropologie de la corruption », *Esprit* 2, 45-56.

Raymond Fisman et Edward Miguel (2006). « Cultures of corruption: Evidence from diplomatic parking tickets », *National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 12312* (Juin)

W. Sandholtz et R. Taagepera (2005). « Corruption, culture, and communism », *International Review of Sociology* 15 (1), 109-131

24 mars**Comment étudier la corruption? L'économie politique institutionnelle**

J. Cartier-Bresson (1992). « Éléments d'analyse pour une économie de la corruption », *Revue Tiers Monde* 131, 581-609

Yuen Yuen Ang (2020). *China's Gilded Age: The Paradox of Economic Boom and Vast Corruption*. Cambridge: Cambridge University Press. Chap.1-2

Jonathan Hopkin et A. Rodriguez-Pose (2007). « Grabbing hand or helping hand? Corruption and the economic role of the state », *Governance* 20 (2), 187-208

K. Darden (2008). « The integrity of corrupt states: Graft as an informal state institution », *Politics & Society* 36 (1), 35-59

31 mars**Comment étudier la corruption? Les approches psychologiques et cognitives**

Vikas Anand, Blake E. Ashforth et Mahendra Joshi (2005). « Business as usual: The acceptance and perpetuation of corruption in organizations », *The Academy of Management Executive* 19 (4), 9-23

John M. Darley (2004). « The cognitive and social psychology of contagious organizational corruption », *Brooklyn Law Review* 70 (4), 1177-1194.

Marina Zaloznaya (2014). « The social psychology of corruption: Why it does not exist and why it should », *Sociology Compass* 8 (2), 187-202

Joseph Pozsgai-Alvarez. 2021). « Corruption tolerance as a process of moral, social, and political cognition: evidence from Latin America », *Crime, Law and Social Change*

7 avril**La démocratie contre la corruption?**

John Gerring et Strom C. Thacker (2004). « Political institutions and corruption: The role of unitarism and parliamentarism », *British Journal of Political Science* 34, 295-330

Carl Dahlström, V. Lapuente et J. Teorell (2012). « The merit of meritocratization: Politics, bureaucracy, and the institutional deterrents of corruption », *Political Research Quarterly*, 65 (3), 656-668

Donatella Della Porta (2017). « Anti-corruption from below: social movements against corruption in late neoliberalism », *The Open Journal of Sociopolitical Studies* 10(3), 661-692

F. Larsson et M. Grimes (2023). « Societal Accountability and Grand Corruption: How Institutions Shape Citizens' Efforts to Shape Institutions », *Political Studies*, 71(4), 1321-1346

14 avril**Comment se sortir du cercle vicieux de la corruption?**

Jo-Anne Gilbert et J. C. Sharman (2016). « Turning a blind eye to bribery: Explaining failures to comply with the international anti-corruption regime », *Political Studies*, 64 (1), 74-89

Jian Xu et Jing Xu (2023). « Differential public support and the independence of anti-corruption agencies », *European Political Science Review*, 2023, 1-22

Anna Persson, Bo Rothstein et Jan Teorell (2013). « Why anticorruption reform fail: Systemic corruption as a collective action problem », *Governance* 26 (3), 449-471

Leena K. Hoffmann et Raj N. Patel (2023). « Petty bribery, pluralistic ignorance, and the collective action problem », *Data & Policy* 5, 1-24

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier 2025 et se termine le 30 avril 2025 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :

<https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.